

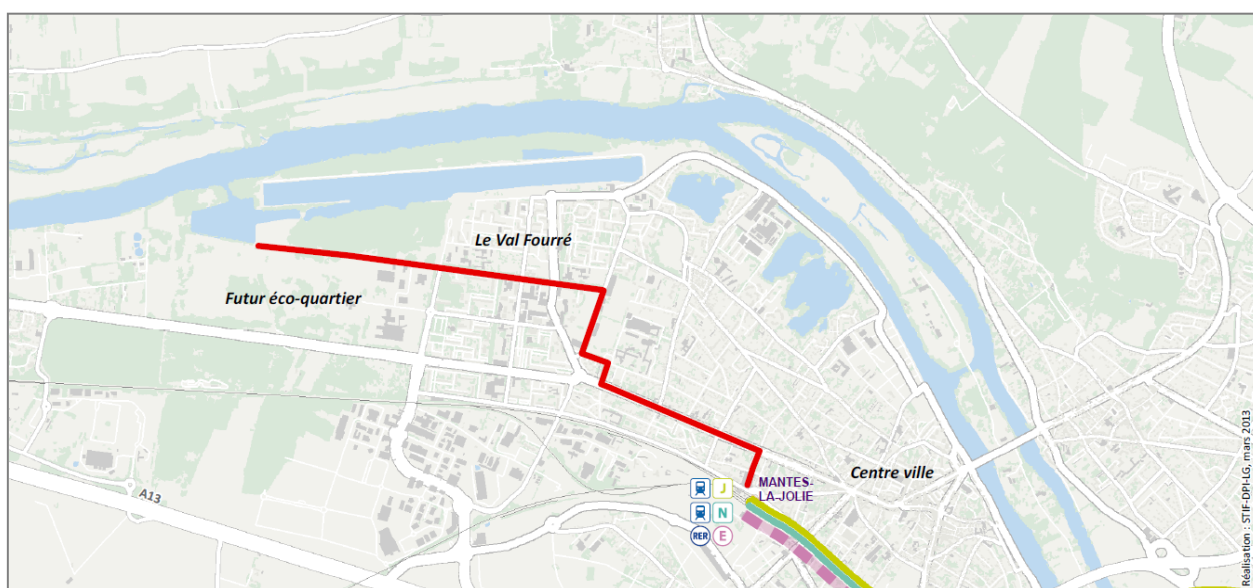


MANTES-LA-JOLIE : CRÉATION D'UNE NOUVELLE LIGNE EN SITE PROPRE DEPUIS LA GARE VERS LE FUTUR ÉCO-QUARTIER ET RÉAMÉNAGEMENT DU PÔLE

La ligne en site propre reliera, sur un tracé de 4 à 5 kilomètres, le nouvel éco-quartier fluvial Mantes-Rosny et la gare de Mantes-la-Jolie, via le quartier du Val Fourré. Une convention de financement à hauteur de 3 millions d'euros des phases d'études, de concertation et d'enquête publique a été votée.

Le STIF a approuvé lors de son Conseil, une convention de financement des premières phases d'études jusqu'à l'enquête publique, du TCSP* du Mantois (*Transport en Commun en Site Propre) et du réaménagement de la gare de Mantes-la-Jolie. Ces deux projets importants pour l'agglomération de Mantes-la-Jolie seront regroupés au sein d'une même démarche afin de bénéficier d'une vision globale sur le pôle. Il s'agit notamment d'assurer le renforcement de la vocation intermodale de la gare de Mantes-la-Jolie, en y intégrant l'arrivée de cette nouvelle ligne TCSP et le prolongement du RER E à l'horizon 2020.

Ce projet, inscrit au Plan de Développement Urbain (PDU), bénéficie dès à présent d'une première convention de financement à hauteur de 3 millions d'euros pour les études de définition du projet (DOCP), de concertation préalable, de schéma de principe et d'enquête publique. Cette convention de financement a été signée par la Région Île-de-France, le Département des Yvelines, la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines et le STIF.



CONTACTS

■ **Sébastien Mabile**
01.47.53.28.42
06.15.39.21.58
sebastien.mabile@stif.info

■ **Guillaume Autier**
01.82.53.81.05
06.32.26.52.08
guillaume.autier@stif.info